

À Bobigny, le 23/01/2024

Monsieur le DASEN,

En préambule, SUD éducation 93 regrette que les documents de travail aient été envoyés hors délai pour la préparation de ce comité.

Gabriel Attal, désormais promu Premier ministre, ne sera resté qu'un semestre au ministère de l'Éducation nationale. Un passage éclair qui laisse à penser que son ambition personnelle était bien plus forte que sa volonté affichée de réformer l'école en profondeur. Son bilan est inquiétant et il correspond au virage du gouvernement en direction de l'extrême droite. Si l'on peut reconnaître quelques mesures attendues comme le report des épreuves de spécialités du baccalauréat ainsi que la réforme annoncée de la formation initiale, les évolutions que Gabriel Attal a souhaité impulser apparaissent comme ayant essentiellement pour fonction de donner des gages aux forces les plus réactionnaires : interdiction des abayas, redoublement forcé, groupes de niveau, uniforme.

Son remplacement par Amélie Oudéa-Castéra représente une nouvelle forme de mépris. Il est tout bonnement impossible qu'elle assure correctement sa mission à la tête d'un ministère fort de plus d'1 million d'agent.es et de 12 millions d'usager.es alors qu'elle doit également assurer l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Ceux-ci sont par ailleurs une entreprise massive de privations des droits et des libertés alors même que certains établissements ne pourront, semble-t-il, pas faire la rentrée de septembre car sollicités par les Jeux paralympiques. De même, les travaux et aménagements des JO mettent en danger la santé et les conditions de travail des élèves et des personnels, à l'image du groupe Pleyel-Anatole-France à Saint-Denis. Le parcours personnel et professionnel de la ministre la place dans la droite lignée de ce gouvernement encore plus réactionnaire que les précédents : liens familiaux ancrés dans la bourgeoisie parisienne, enfants scolarisés dans l'école privée d'élite Stanislas, et issue de la même promotion de l'ENA qu'Emmanuel Macron. Surtout, rien dans son parcours ne la qualifie pour être ministre de l'Éducation nationale – si tant est que ce soit un critère pour les gouvernements successifs depuis 2017.

## 1. L'analyse de SUD éducation 93

Nous dénonçons une fois de plus les heures supplémentaires annuelles qui ont augmenté de 20 % depuis 2012. Si une baisse de 0,5 % des HSA a lieu cette année, elle semble être artificielle au regard des pactes qui n'apparaissent pas dans le tableau. Plus généralement, nous notons une hausse des effectifs de 2 % hors dispositifs spécifiques cette année, 17 % depuis 2012. Pour respecter les seuils (23, 24 ou 27 selon la situation des établissements), il faudrait ouvrir 4 divisions à Auguste-Delaune (Bobigny), à Lucie Aubrac (Livry-Gargan), Honoré de Balzac (Neuilly-sur-Marne), et à Barbara (Stains). Dans 36 établissements du département, c'est une division qu'il faudrait ouvrir à chaque fois.

Nous remarquons qu'1h est manquante sur les divisions 6e, sans doute pour les groupes de niveau. Nous avons donc une heure qui était laissée à l'appréciation des établissements et qui est maintenant fléchée pour ces groupes. L'heure d'AP qui remplaçait l'heure de technologie se trouve supprimée. En d'autres termes, une heure a disparu des heures dédiées au 6e, soit sur la "base", soit sur la marge d'autonomie, qu'en est-il ?

Dans un contexte de lutte contre le décrochage scolaire, nous sommes particulièrement étonné.es de voir que le seul dispositif qui existait jusqu'à présent dans le tableau a été supprimé de la répartition de cette année. Ces heures dédiées aux « modules relai » n'impliquaient que certains collèges en termes d'heures allouées mais elles impactent de fait tous les autres établissements qui bénéficient de ces heures pour leurs propres élèves.

**Bourse du Travail de Saint-Denis**  
9/11 rue Génin,  
93200 Saint-Denis

**01.55.84.41.40**  
**06.88.66.47.23**

**contact@sudeducation93.org**  
**<http://www.sudeducation93.org/>**



## 2. De manière générale

Cette rentrée 2023 a vu la mise en place du pacte enseignant. Ce choix est encore une fois la marque d'un grand mépris envers notre profession et efface toute l'implication des enseignant.es au quotidien en considérant qu'il est possible, et même souhaitable que nous assumions des missions supplémentaires.

Alors que le gouvernement se vante d'instaurer l'égalité des élèves face au système scolaire, nous nous retrouvons à imaginer la rentrée 2025 en aménageant des « groupes de niveaux ». Alors que les heures allouées pour ces groupes de niveaux pourraient l'être afin de diviser les classes et ainsi prendre en charge un nombre d'élèves restreint, nous en sommes réduits à catégoriser les élèves à partir de leurs seuls résultats scolaires. Par ailleurs, ces résultats sont souvent faussés en raison d'un parc informatique en mauvais état, d'une méconnaissance des élèves de l'outil informatique ou, encore plus simplement, d'un temps insuffisant pour répondre aux questions. En bref, ces évaluations ne sont souvent pas représentatives du réel niveau des élèves et ne rendent pas compte de toutes leurs capacités.

Cet état de fait est d'autant plus prégnant en Seine-Saint-Denis. L'instauration de ces groupes de niveaux nous obligerait à faire des choix au détriment des élèves. Il est donc actuellement question dans certains établissements de supprimer des heures d'option pour que ces groupes puissent se mettre en place. Nous imaginons donc la situation suivante : un collège présentant de bons résultats aux évaluations nationales n'aurait pas ou peu d'heures allouées aux groupes de niveau et il ne serait donc pas question de supprimer certaines options. À l'inverse, de mauvais résultats aux évaluations nationales - qui ne sont pas toujours du fait des élèves, rappelons-le - obligerait à utiliser les heures allouées pour les groupes et d'aller en chercher d'autres pour compléter, au détriment des options comme le latin ou encore les classes bilingues. Ainsi, TOU.TES les élèves concerné.es par ces groupes de niveaux ne pourraient bénéficier, au même titre que les autres, d'un enseignement considéré comme plus élitiste.

En acceptant la mise en place de ces groupes, vous acceptez que les inégalités se creusent encore davantage pour les élèves de notre département en limitant leur accès à un enseignement riche et varié. Cette décision contribue à assigner les élèves à un « niveau » qui les définira jusqu'à la fin de leur scolarité, et même après. Cette optimisation est révélatrice de la politique de sélection sociale que le gouvernement instaure depuis le premier quinquennat d'Emmanuel Macron.

Le tri des élèves n'est pas une option, c'est au contact de la diversité, dans tous les sens du terme, que nous pouvons progresser, et c'est dans cet environnement que nous voulons que les élèves s'épanouissent.

## 3. Les revendications de SUD éducation 93

SUD éducation 93 demande l'abandon pur et simple de ces groupes de niveau qui contribueront à la stigmatisation des élèves affectés dans les groupes dits faibles.

Nous demandons le maintien des heures « modules relai » supprimées de la répartition de cette année. Il est inacceptable que ces heures disparaissent, en particulier au sein de notre département où le décrochage scolaire concerne des centaines de jeunes chaque année.

Réunis en intersyndicale, la CGT, la FSU et SUD éducation 93 revendiquent la mise en place d'un plan d'urgence dans le 93. Nous demandons la création de 1000 postes d'enseignant.es, 100 postes de CPE, 550 postes d'assistant.es d'éducation et pédagogiques et 350 postes d'AESH. Cette demande est le reflet d'un besoin urgent porté par les personnels d'éducation du 93. Nous appelons à la grève nationale le 1er février et à étendre la lutte dans le département du 93 selon les modalités déterminées par l'intersyndicale.

**Bourse du Travail de Saint-Denis**  
9/11 rue Génin,  
93200 Saint-Denis

**01.55.84.41.40**  
**06.88.66.47.23**

**contact@sudeducation93.org**  
**<http://www.sudeducation93.org/>**

